

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 2*Objet : Décision
modificative n° 1**Date de convocation :*

26 novembre 2020

Date d'affichage :

26 novembre 2020

*Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :

19

Nombre de votants :

19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)**

L'an deux mille vingt
Le 3 décembre à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA
Excusée : Mme Flavie TAVERA

Secrétaire de Séance : Mme Pauline SEILHAN

Monsieur le Maire propose à l'assemblée la décision modificative n° 1 du budget principal

CHAPITRE/ ARTICLE	DESIGNATION	DEPENSE	RECETTE	TYPE OPERATION
	FONCTIONNEMENT			
011/60611	Eau et Assainissement	- 1 535		réelle
011/60631	Fournitures d'entretien	1 000		réelle
011/6068	Autres matières et fournitures	1 500		réelle
011/611	Contrats prestation de services	3 000		réelle
011/615231	Réseaux	4 000		réelle
011/615232	Réseaux	1 000		réelle
011/615228	Autres bâtiments	1 000		réelle
011/6161	Assurances	100		réelle
011/6182	Doc Générale et Technique	100		réelle
011/6231	Annonce et insertions	1 000		réelle
011/6241	Transports de biens	1 000		réelle
011/63513	Autres impôts locaux	255		réelle
011/6355	Taxes et impôts sur véhicules	400		réelle
012/6411	Personnel titulaire	- 6 000		réelle
012/6413	Personnel non titulaire	13 000		réelle
012/6451	Urssaf	- 7 000		réelle
014/7391171	Dégrèvement taxe fon. Jeune agriculteur	1 000		réelle
014/7391178	Autres rest. Dégrèvement..	- 1000		réelle

AR PREFECTURE

082-218200871-20201203-DELIB20312-DE
Regu le 04/12/2020

65/6558	Autres dépenses obligatoires	4 260		réelle
65/65888	Autres	40		réelle
67/673	Titres annulés	1 000		réelle
67/678	Autres charges exceptionnelles	- 1 000		réelle
74/7472	Région		- 70 000	réelle
74/7473	Département		17 120	réelle
74/7482	Droit de Mutation		70 000	réelle
	Total Fonctionnement	17 120	17 120	

INVESTISSEMENT				
20/2031	Frais Etudes	4 720		réelle
21/2182	Matériel de transports	6 057		réelle
21/2183	Matériel de bureau et inf	2 000		réelle
21/21533	Réseaux câblé	9 900		réelle
21/21534	Réseaux électrification	- 9 434		réelle
21/2188	Autres immobilisations	30 433		réelle
23/2315	Inst. Mat et outillages ind	12 780		réelle
10/10226	Taxe aménagement		9 000	réelle
13/1323	Départements		12 849	réelle
13/1326	Autres étab. Publics locaux		3 200	réelle
13/1328	Autres subventions		7 905	réelle
13/1322	Région		15 000	réelle
13/1342	Amendes de polices		8 502	réelle
	Total investissement	56 456	56 456	
	Total général	73 576	73 576	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

APPROUVE la décision modificative n° 1 du budget principal ci-dessus

- A D O P T É E -



Le Maire,

Thierry DELBREIL